LA FIERTÉ DES PRODUCTEURS PAYSANS

BIO
ÉQUITABLE
& AUTHENTIQUE

www.SPP.coop

TUTORIELS SPP

NOUVELLE PROCÉDURE DE CERTIFICATION SPP

RENSEIGNEZ-VOUS !

La nouvelle durée de validité, 3 ans, du Certificat/de l'Enregistrement SPP entrera en vigueur le prochain 1er mai 2021.

Consultez ce court tutoriel pour connaître les modifications et savoir comment cette nouvelle durée de validité s'appliquera à votre Certificat ou Enregistrement SPP.

POURQUOI A-T-IL ÉTÉ NÉCESSAIRE DE MODIFIER LA DURÉE DE VALIDITÉ DE LA CERTIFICATION ?

1. **Actuellement, la durée de validité des Certificats ou Enregistrements SPP est de 1 an.**
2. **Le processus de renouvellement doit commencer 1 mois avant ou au plus tard 1 mois après l'expiration du certificat.**

POURQUOI A-T-IL ÉTÉ NÉCESSAIRE DE MODIFIER LA DURÉE DE VALIDITÉ DE LA CERTIFICATION ?

3. **Ce processus prend 2,5 mois en moyenne, donc même lorsque l'associé commence son processus un mois à l'avance, il y a une période pendant laquelle il ne disposera pas encore de nouveau certificat.**

POURQUOI A-T-IL ÉTÉ NÉCESSAIRE DE MODIFIER LA DURÉE DE VALIDITÉ DE LA CERTIFICATION ?

4. Système de Certification Actuel

(Durée de Validité : 1 an)

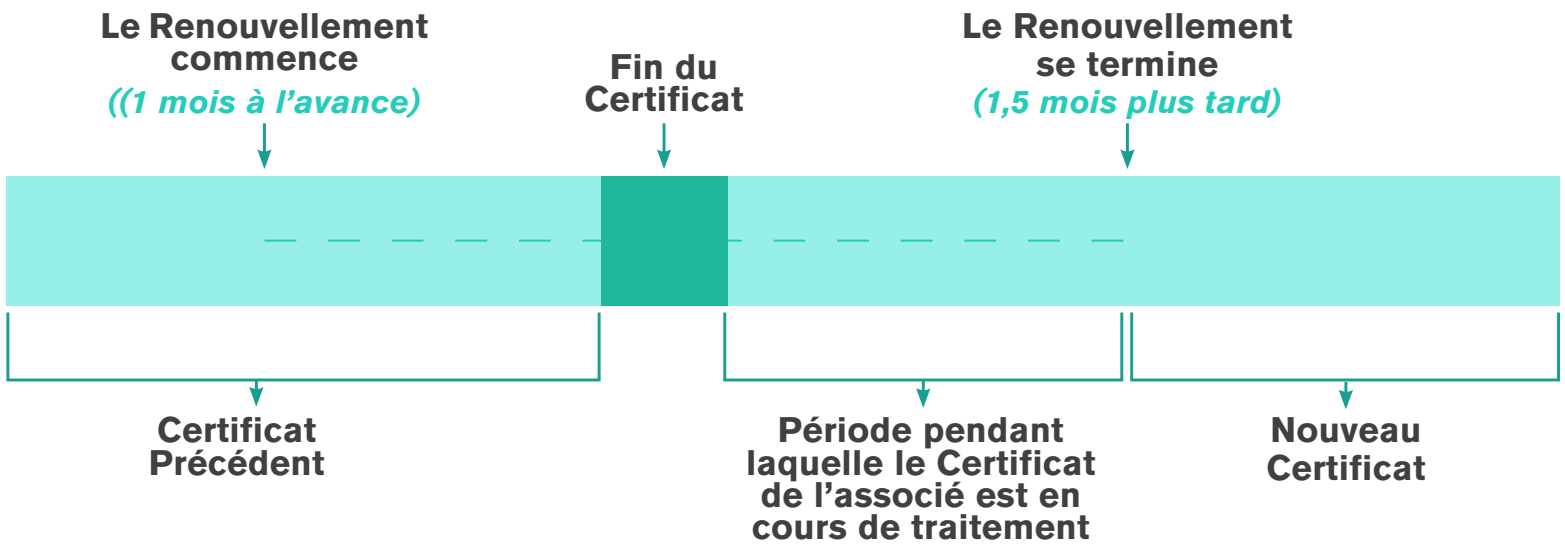

POURQUOI A-T-IL ÉTÉ NÉCESSAIRE DE MODIFIER LA DURÉE DE VALIDITÉ DE LA CERTIFICATION ?

5. Lorsqu'une Organisation ou Entreprise se retrouve sans certificat même si elle se conforme au processus de renouvellement, il lui est difficile de commercialiser ses produits dans le cadre du système SPP.

POURQUOI A-T-IL ÉTÉ NÉCESSAIRE DE MODIFIER LA DURÉE DE VALIDITÉ DE LA CERTIFICATION ?

6. Actuellement, des attestations sont délivrés par SPP Global pour confirmer que l'associé se conforme aux réglementations du SPP.

POURQUOI A-T-IL ÉTÉ NÉCESSAIRE DE MODIFIER LA DURÉE DE VALIDITÉ DE LA CERTIFICATION ?

7. Par conséquent, le Comité des Normes et des Procédures SPP a récemment approuvé que la durée de validité du Certificat soit prolongée à 3 ans ; sans modifier le planning d'évaluations annuelles*.

*Évaluation Documentaire ou Évaluation Complète sur place.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE CETTE NOUVELLE DURÉE DE VALIDITÉ ?

1. Mon Certificat ou Enregistrement SPP demeurera valable sans interruption entre mes évaluations annuelles intermédiaires.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE CETTE NOUVELLE DURÉE DE VALIDITÉ ?

2. Avec mon Certificat valable, je peux commercialiser mes produits, sans que SPP Global doive émettre une attestation pour prouver la validité du certificat.

QUELLES SONT LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU SYSTÈME DE CERTIFICATION ACTUEL ?

1. **Le cycle de deux évaluations documentaires et une sur place sur une période de trois ans est maintenu.**

QUELLES SONT LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU SYSTÈME DE CERTIFICATION ACTUEL ?

2. Le renouvellement du certificat n'est plus effectué tous les ans, mais tous les trois ans.

PREMIÈRE FOIS	**ANNÉE 0**	**PROCÉDURE INITIALE**
	ANNÉE 1	ÉVALUATION DOCUMENTAIRE
	ANNÉE 2	ÉVALUATION DOCUMENTAIRE
RENOVACIÓN	**ANNÉE 3**	**PROCÉDURE INITIALE**
	ANNÉE 4	ÉVALUATION DOCUMENTAIRE
	ANNÉE 5	ÉVALUATION DOCUMENTAIRE
RENOVACIÓN	**ANNÉE 6**	**PROCÉDURE INITIALE**

QUELLES SONT LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU SYSTÈME DE CERTIFICATION ACTUEL ?

3. Le nom des évaluations annuelles change :

ANNÉE 0 — PROCÉDURE INITIALE	C'est le processus d'évaluation qui est mis en œuvre pour la première fois : il comprend le Processus d'Éligibilité et une Évaluation Documentaire.
ANNÉE 1 — ÉVALUATION DOCUMENTAIRE	Anciennement appelée «Procédure Documentaire Normale». La conformité aux critères critiques de la Norme Générale SPP est examinée.
ANNÉE 2 — ÉVALUATION DOCUMENTAIRE	
ANNÉE 3 — ÉVALUATION COMPLÈTE SUR PLACE	Anciennement appelée «Procédure Sur Place». La conformité à tous les critères de la Norme Générale SPP est examinée.

DOIS-JE CONTINUER À PASSER DES ÉVALUATIONS ANNUELLES ?

Oui, entre chaque renouvellement du certificat (3 ans), des évaluations documentaires doivent être effectuées chaque année comme c'est le cas actuellement.

Exemple :

ANNÉE	VALIDITÉ
ANNÉE 0 - JUILLET 2021	JUILLET 2021 - JUILLET 2024
ANNÉE 1 - JUILLET 2022	ÉVALUATION DOCUMENTAIRE
ANNÉE 2 - JUILLET 2023	ÉVALUATION DOCUMENTAIRE
ANNÉE 3 - JUILLET 2024	ÉVALUATION SUR PLACE

QUELLE EST LA DATE LIMITE POUR LES ÉVALUATIONS ANNUELLES ?

Les Évaluations Documentaires et les Évaluations Sur Place doivent être effectuées au plus tard à la même date (mois et jour) que le Certificat initial a été délivré.

Exemple :

PREMIÈRE ÉVALUATION → CERTIFICAT A ÉTÉ DÉLIVRÉ → DATE LIMITE ÉVALUATIONS ANNUELLES

1ER JUIN 2021

1ER JUIN DE CHAQUE ANNÉE

COMBIEN DE TEMPS AI-JE POUR COMMENCER MON ÉVALUATION ANNUELLE ?

Dans le nouveau système, les évaluations seront effectuées comme suit* :

1. **Évaluation Documentaire : Elle doit être commencée au moins 3 mois avant la date limite.**

2. **Évaluation Complète Sur Place : Elle doit être commencée au moins 4 mois avant la date limite.**

*Aucune évaluation ne peut être avancée de plus de 5 mois.

COMBIEN DE TEMPS AI-JE POUR COMMENCER MON ÉVALUATION ANNUELLE ?

Exemple de cycle de certification :

		DATE LIMITE POUR TERMINER L'ÉVALUATION	
RENOUVELLEMENT DE CERTIFICAT	**ÉVALUATION COMPLÈTE SUR PLACE**	**1ER JUILLET 2021**	CERTIFICAT VALABLE 1ER JUILLET 21 — 1ER JUILLET 24
	ÉVALUATION DOCUMENTAIRE	1ER JUILLET 2021	
	ÉVALUATION DOCUMENTAIREPLACE	1ER JUILLET 2021	
RENOUVELLEMENT DE CERTIFICAT	**ÉVALUATION COMPLÈTE SUR PLACE**	**1ER JUILLET 2021**	CERTIFICAT VALABLE 1ER JUILLET 24 — 1ER JUILLET 27
	ÉVALUATION DOCUMENTAIRE	1ER JUILLET 2021	
	ÉVALUATION DOCUMENTAIRE	1ER JUILLET 2021	
RENOUVELLEMENT DE CERTIFICAT	**ÉVALUATION COMPLÈTE SUR PLACE**	**1ER JUILLET 2021**	

QUE SE PASSE-T-IL SI JE NE PASSE PAS MON ÉVALUATION DANS LES DÉLAIS ?

Si je n'ai pas terminé mon évaluation (qu'elle soit Documentaire ou Sur Place) avant la date limite, mon certificat est suspendu et n'est réactivé que si mon Organisme de Certification émet la nouvelle résolution et/ou le nouveau certificat.

Ne tardez pas à commencer votre renouvellement !

SI J'AI DÉJÀ UN CERTIFICAT VALABLE OU QU'IL EST EN COURS DE RENOUVELLEMENT, COMMENT CE CHANGEMENT S'APPLIQUE-T-IL DANS MON CAS ?

La façon dont ce changement s'applique dans mon cas dépend de l'évaluation que je dois passer cette année.

SI UNE ÉVALUATION SUR PLACE S'IMPOSE POUR CETTE ANNÉE

Si cette année je dois passer une évaluation complète sur place, la durée de validité du certificat qui me sera délivré devra être de trois ans.

SI CETTE ANNÉE MA PREMIÈRE ÉVALUATION DOCUMENTAIRE S'IMPOSE

Si cette année je dois passer une évaluation documentaire, la durée de validité de mon certificat sera de deux ans. Lors de ma prochaine évaluation Sur Place, je recevrai un certificat de 3 ans.

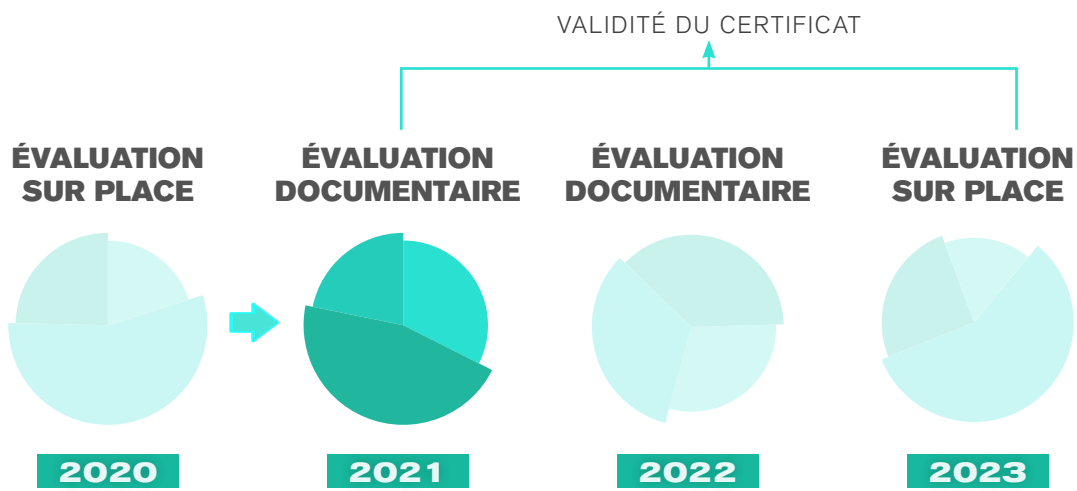

SI CETTE ANNÉE MA DEUXIÈME ÉVALUATION DOCUMENTAIRE S'IMPOSE

Si cette année je dois passer une évaluation documentaire, la durée de validité de mon certificat sera de 1 an. Lors de ma prochaine évaluation Sur Place, je recevrai un certificat de 3 ans.

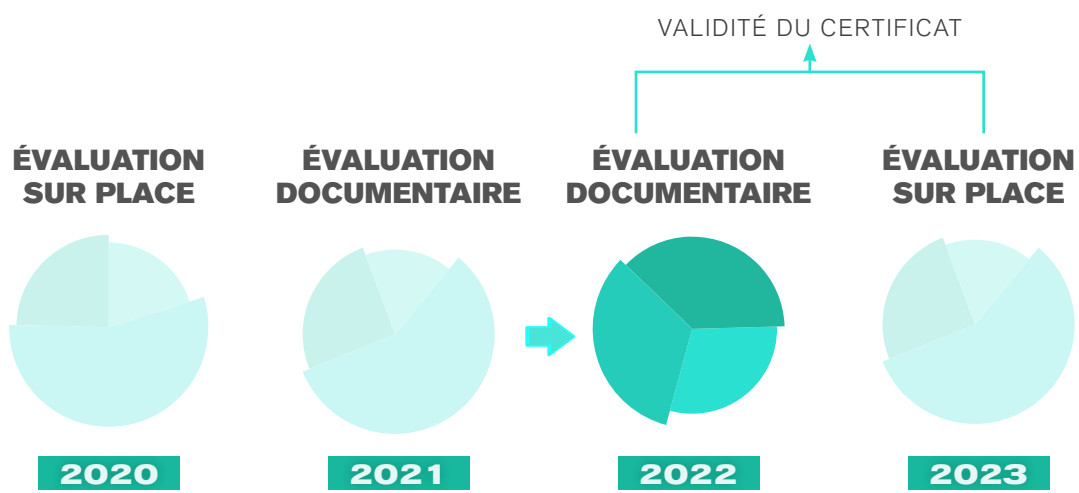

SI JE SUIS EN RETARD DANS L'ÉVALUATION, LA DATE DE MON CERTIFICAT CHANGERA-T-ELLE ?

Non, la date à laquelle mon certificat initial a été délivré est respectée.

QUELS PAIEMENTS DOIS-JE EFFECTUER POUR COMMENCER MON ÉVALUATION ?

En tant que producteur et avant de commencer toute évaluation, documentaire ou sur place, je dois payer à SPP Global ce qui suit.

Frais d'Adhésion SPP :

-Frais de Base

-Redevance de Volume

QUELS PAIEMENTS DOIS-JE EFFECTUER POUR COMMENCER MON ÉVALUATION ?

En tant qu'Acheteur Final et avant de commencer toute évaluation, documentaire ou sur place, je dois payer à SPP Global ce qui suit.

- **Frais d'Adhésion SPP**
- **Frais d'Utilisation**

QUE SE PASSE-T-IL SI JE N'EFFECTUE PAS MES PAIEMENTS À TEMPS ?

Je ne peux pas commencer l'évaluation annuelle, ce qui entraînera des retards dans mon processus et probablement une suspension éventuelle.

LA FIERTÉ DES PRODUCTEURS PAYSANS

BIO
ÉQUITABLE
& AUTHENTIQUE

www.SPP.coop®

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter !

info@spp.coop

+52 55 6375 5572

spp.coop

simbolopp

spp.coop

WWW.SPP.COOP